

Carte scolaire des collèges publics des Hauts-de-Seine

Mode d'emploi



www.hauts-de-seine.fr



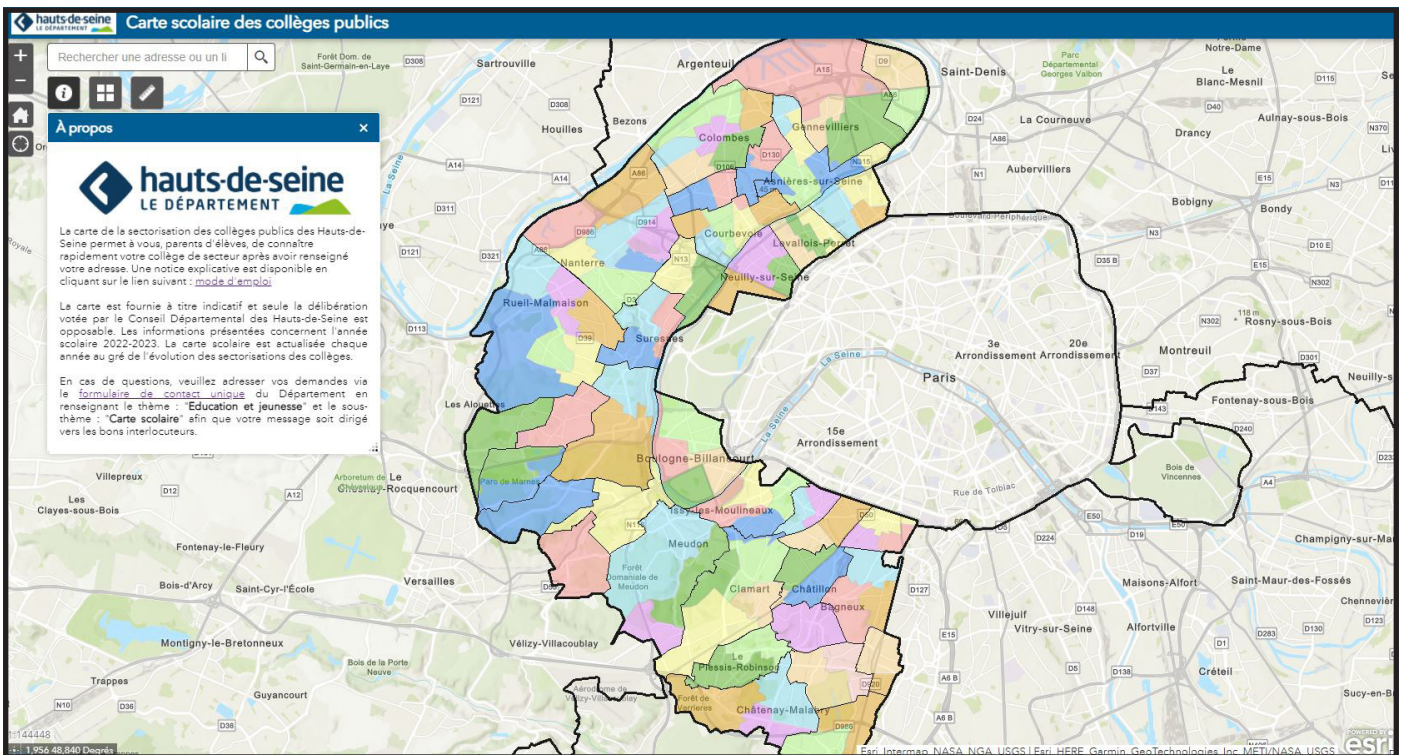
hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Carte scolaire des collèges publics dans les Hauts-de-Seine

Mode d'emploi

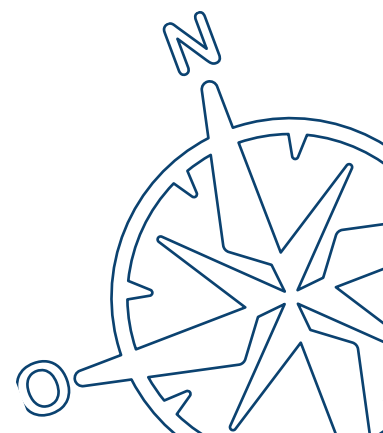
Le présent document explique comment naviguer dans l'application en ligne de la carte scolaire des collèges publics du Département des Hauts-de-Seine.

> **Accéder à la carte scolaire en ligne** <



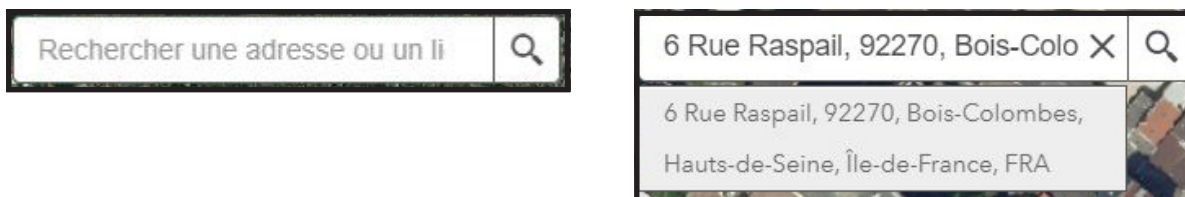
Page d'accueil de l'application

- >> 1. Rechercher un collège via une adresse postale.
- >> 2. Informations des collèges et des secteurs.
- >> 3. Navigation dans l'application et utilisation des différents outils.



1. Rechercher un collège via une adresse postale

1. Taper son adresse dans la barre de recherche ci-dessous.



2. Cliquer sur « entrée » pour valider le choix. L'application nous localise directement sur l'adresse saisie.



2. Informations des collèges et des secteurs

1. Cliquer sur la voie au niveau point de localisation de l'adresse saisie.

La fenêtre contextuelle ci-dessous s'ouvre et donne les informations du collège de secteur pour l'adresse donnée.



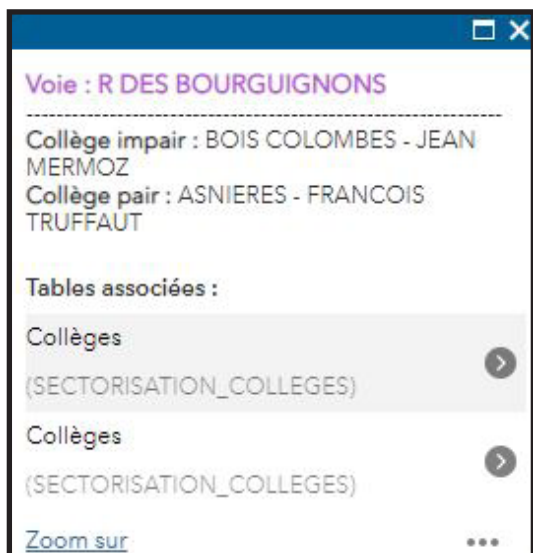
La fenêtre contextuelle donne accès aux informations suivantes :

- > Voie : nom de la rue ;
- > Collège : nom du collège et commune sur laquelle il est implanté ;
- > URL : lien vers le site internet académique du collège ;
- > Coordonnées : coordonnées du collège.

Le cas d'un collège affecté à une rue est le plus fréquent.



2. Cas où l'adresse demandée renvoie sur une rue avec 2 collèges :



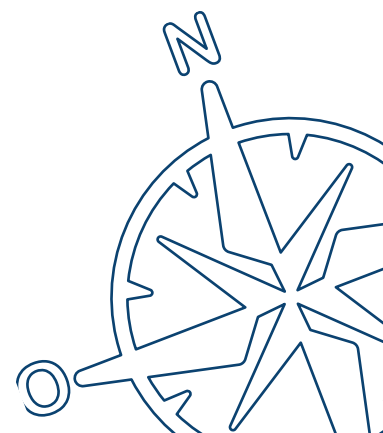
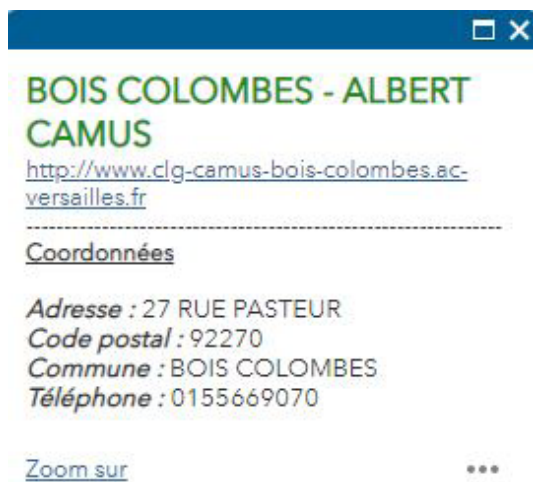
La fenêtre indique le collège côté pair et le collège côté impair.

Pour avoir les informations des collèges, il suffit de cliquer sur les tables associées. **Le premier collège étant le collège côté impair.**

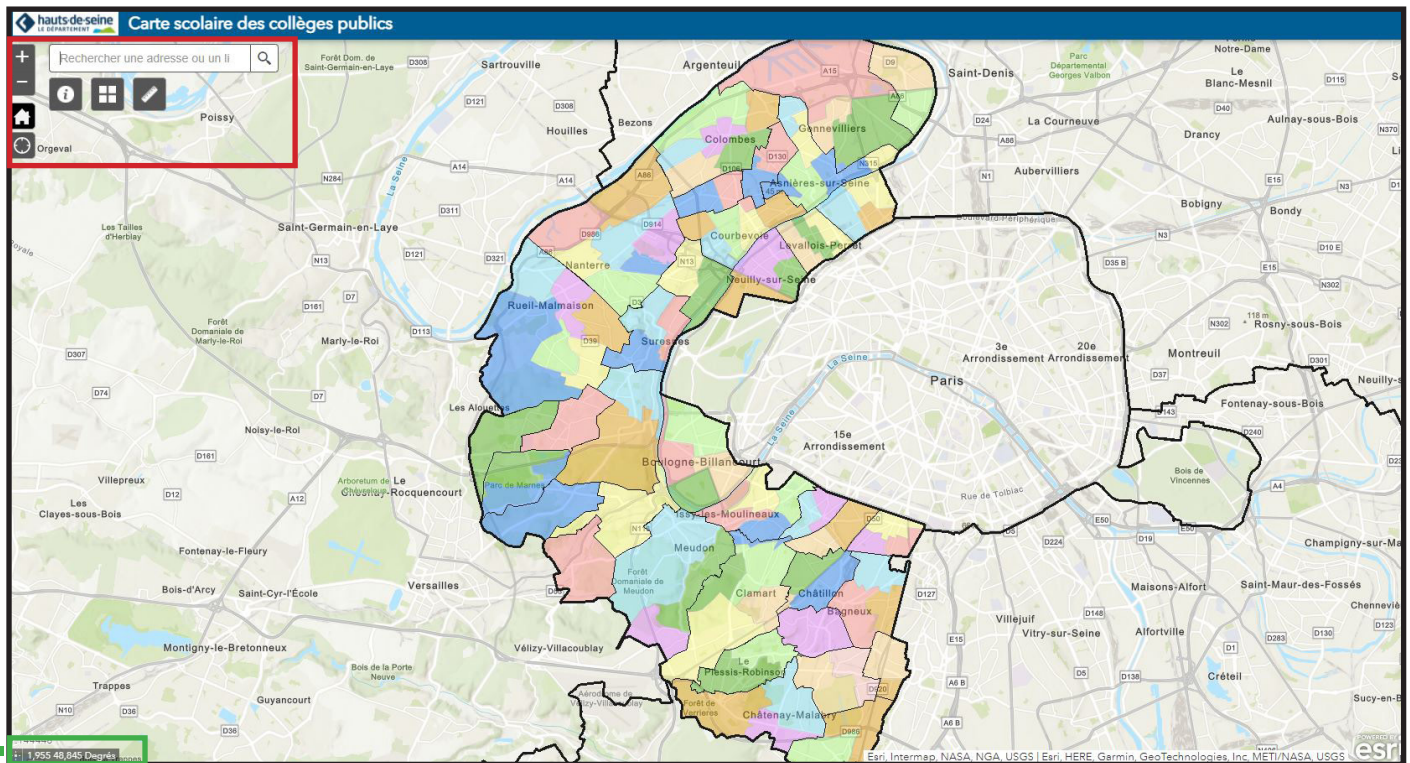
3. Cliquer sur un secteur, la fenêtre contextuelle ci-dessous s'affiche



4. Cliquer sur un collège, la fenêtre contextuelle ci-dessous s'affiche.



3. Navigation dans l'application et utilisation des différents outils



1. **Zone verte** : indique l'échelle dynamique de la carte en fonction du zoom et la position de la souris en coordonnées géographiques (longitude et latitude en degrés).

2. **Zone rouge** : plusieurs outils sont à notre disposition.

a. **Barre de recherche** : permet de se localiser en tapant une adresse.

b. **Zoom** : cliquer sur + ou - permet de zoomer dans la carte. Il est possible de le faire également via la molette de la souris.

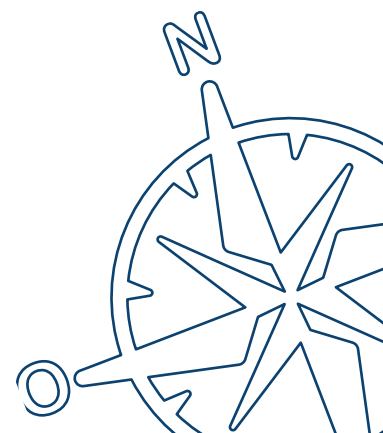
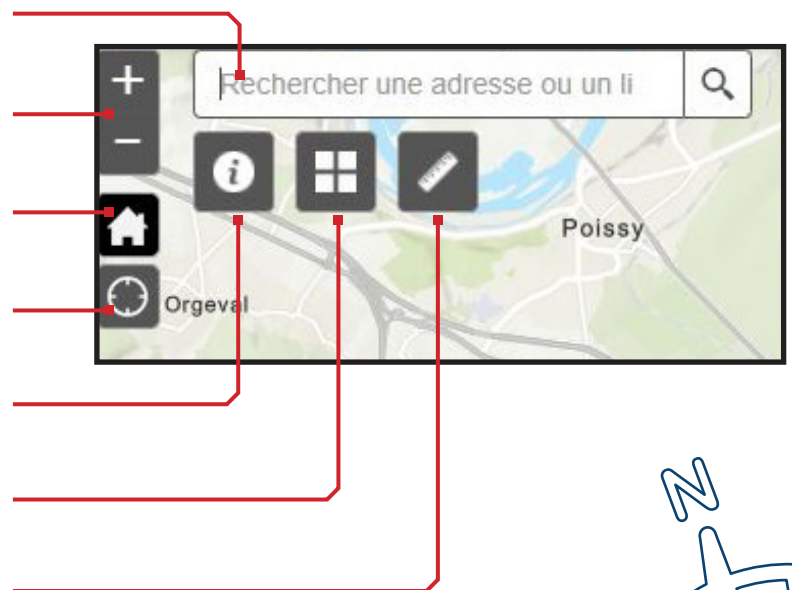
c. **Zoom étendu** : permet de retrouver le zoom par défaut de la carte.

d. **Mon emplacement** : permet de se géolocaliser si l'autorisation a été donnée dans le navigateur web.

e. **Information** : affiche le texte d'information sur l'application.

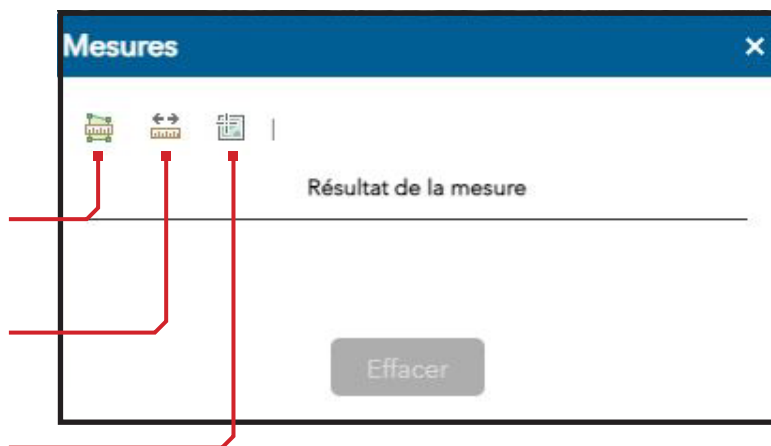
f. **Fonds de carte** : permet de changer le fond de carte (afficher la photographie aérienne départemental par exemple).

g. **Mesures** : permet d'activer l'outil de mesure.



L'outil « **Mesures** » permet de prendre des mesures linéaires et surfaciques dans la carte. De plus il permet de poser un point en cliquant sur la carte et de connaître les coordonnées géographiques de ce dernier.

- a. Surface : permet de connaître la superficie (en hectares) d'une emprise tracer sur la carte.
- b. Distance : permet de connaître la distance (en mètres) entre 2 points de la carte.
- c. Localisation : permet de connaître les coordonnées géographiques d'un point de la carte.



4. Fenêtres contextuelles des collèges, secteurs et tronçons.

- > Permet de fermer la fenêtre.
- > Permet d'agrandir la fenêtre.
- > Permet de changer de fenêtre contextuelle.
- > Affiche le nombre de fenêtres visibles si plusieurs éléments différents sont sélectionnés (secteur et collège par exemple).
- > Permet de zoomer sur l'objet (collège, secteur ou tronçon) sélectionné.

